



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :  
le 22 mars 2019

Convocation des conseillers :  
le 22 mars 2019



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 29 mars 2019

**Présents :** Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

**Excusés :** André Zwally, Echevin, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet : 14. Subsidés extraordinaires; décision**

Vu les lettres de différentes associations de la Ville demandant une subvention extraordinaire pour leurs activités;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2019 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**décide  
à l'unanimité**

d'accorder les subsidés extraordinaires suivants :

1. Bouschéisser Esch-Uelzecht  
Montant: 1.918,95 €
2. Boules et Pétanque Riganelli  
Montant: 1.500,00 €
3. LGE - Melomania  
Montant: 250 €
4. Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung  
Montant: 50,00 €
5. La Canne Blanche  
Montant: 50 €

en séance

date qu'en tête